

INTERVENTION EN PRESENCE D'AMIANTE – OPERATEUR SOUS SECTION 4



PUBLIC CONCERNE

Opérateur intervenant sur matériaux et équipements contenant de l'amiante

Prérequis : Attestation d'aptitude médicale au poste de travail prenant en compte le port des équipements de protection respiratoire



ORGANISATION

Durée du stage : 2 jours (14 heures)

Participants : Jusqu'à 12 personnes.

Méthodes pédagogiques : Diaporamas, vidéos, mises en situation sur une plateforme pédagogique pour les exercices pratiques

Matériel pédagogique : vidéoprojecteur, nacelle de votre entreprise

Intervenant : Formateur expérimenté sur le risque amiante

Evaluation des acquis : Evaluations des acquis selon l'exigence des annexes 1 et 2 de l'arrêté du 23 février 2012

Validation de la formation :

Attestation de compétence « Intervention en présence d'amiante - opérateur »

Lieu du stage : dans vos locaux (nous consulter)

Date du stage : selon vos disponibilités



CADRE REGLEMENTAIRE

Arrêté du 23 Avril 2012 – Art 1 : l'employeur, pour affecter un travailleur à des travaux de retrait ou de confinement de matériaux contenant de l'amiante ou à toutes interventions susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante qui porte notamment sur les bâtiments ou installations, (...) lui assure préalablement une formation adaptée à ses activités et aux procédés mis en œuvre (...)



RECYCLAGE

La formation est renouvelée régulièrement conformément aux dispositions prévues.



OBJECTIFS

- ✓ Identifier les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante
- ✓ Appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source
- ✓ Appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur les matériaux contenant de l'amiante
- ✓ Respecter le mode opératoire visant la protection des salariés et celle de l'environnement



PROGRAMME

L'AMIANTE

- Caractéristiques et propriétés de l'amiante
- Effets sur la santé

LES EXIGENCES DE LA REGLEMENTATION

- Interdiction de l'amiante
- Prévention du risque pour les interventions
- Dispositions relatives à la surveillance médicale, à la fiche d'exposition et à l'attestation d'exposition
- Droits individuels et collectifs

L'IDENTIFICATION DE L'AMIANTE

- Produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
- Méthodes de réduction d'émission de fibres amiante

LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION

- Choix et rôle des équipements de protection collective
- Limites d'efficacité et durée de port en continu
- Mise en œuvre des équipements de protection
- Consignes d'utilisation et de maintenance d'entretien

LES PROCEDURES ET METHODES D'INTERVENTION

- Alerter l'encadrement de la présence éventuelle d'amiante
- Procédures de contrôle
- Les méthodes de travail et procédures opératoires recommandés et adaptés à la protection des travailleurs et de l'environnement
- Conduite à tenir dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales
- Durées maximales d'intervention en zone confinée
- Procédures de décontamination du personnel et des équipements
- Procédures d'entrée et de sortie de zone
- Consignes d'hygiène dans les bases de vie
- Procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets

Un **support de formation** est remis à chaque stagiaire



**DANGER
AMIANTE**